

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

Convoqués le :
21/10/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ A 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, se réunit sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance :

=====

**POINT 2025-60- Revalorisation du prix de location des parcelles
communales pour l'année 2026**

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

La commune de Moulins-lès-Metz est propriétaire de terrains loués à des particuliers, sous forme de parcelles de jardin, pour y effectuer des cultures.

Chaque année, le Conseil Municipal est amené à fixer le prix à l'are des locations de ces parcelles. Pour 2026, il est proposé de faire évoluer les tarifs selon la même augmentation que 2025, soit 2 %.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission des Finances,

Il est proposé au conseil Municipal,

DE DECIDER de fixer à 8,35 € l'are le prix de la location des parcelles communales pour l'exercice 2026, contre 8,19 € en 2025. Le montant dû annuellement par les locataires sera calculé au prorata de la période d'occupation.

DE CHARGER Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 28/10/2025

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Jean BAUCHEZ